

## 5.01 Critique et illustration du projet gilles & jacques



Le projet gilles & jacques présente un aménagement cohérent de l'ensemble du périmètre. Il se caractérise par un réseau d'interventions remarquables, à savoir :

- la restitution moderne de l'ancienne toiture du bâtiment d'entrée de la salle del Castillo, attribué aux salles de sociétés ;
- le réaménagement mesuré de la salle del Castillo ;
- la liaison de la salle au jardin par une pergola qui articule la transition entre le domaine privé du Château et le domaine public du jardin ;
- l'implantation d'un pavillon de théâtre et de musique dans l'axe Est-Ouest du Château qui évoque subtilement l'ancienne appartenance disparue du jardin et du Château ;
- l'aboutissement du prolongement de la pergola au balcon du pavillon CGN, conjointement au parcours de la ruelle qui descend par des gradins vers le lac ;
- l'élargissement des gradins du rivage, ponctué à l'Est par le pavillon CGN accosté au débarcadère.

Dans presque chaque partie, on trouve une réponse pertinente et subtile aux problèmes complexes qu'elles posent.

L'accès par l'entrée existante est traité sobrement, valorisé par la reconstitution de la toiture d'origine disparue, dans l'esprit plutôt qu'à la lettre. L'accessibilité du hall par les handicapés est formulée avec tact par une rampe qui longe la façade Nord. Du hall, on accède au sous-sol, à l'étage ou aux combles par l'escalier existant qui est doublé par un ascenseur implanté dans l'axe de la salle. Le foyer, à l'étage au dessus du hall, peut servir de salle de réunion de même que les combles, lesquelles salles jouissent chacune d'un espace et d'une situation dominante magnifiques. Ce parti très valorisant se heurte toutefois à la difficulté de satisfaire le programme de trois salles de société. En sous-sol, sous le hall d'entrée, on trouve le foyer par lequel on accède au groupe des toilettes.

La galerie est pleinement utilisée, on n'y accède que par la seule porte existante, ce qui ne satisfait pas les prescriptions de sécurité. Un dispositif de gradins démontables complète la galerie pour les spectacles de

grande ou moyenne affluence ; montage, démontage, transport et stockage constituent des opérations mal adaptées à une exploitation rationnelle ; le projet devrait évoluer vers un système rétractable, plus aisé à manipuler.

La salle est conservée dans son entière surface, la nouvelle scène, doublée de l'arrière scène, restant confinée dans son espace originel. La scène peut s'agrandir sensiblement par le rabattement du panneau qui la ferme en cas de non utilisation. Cette proposition, à première vue astucieuse, se heurte cependant au principe du tout ou rien qui ne permet pas d'utiliser la scène dans sa portion réduite, par exemple pour des conférences ou des récitals.

Un monte-charges, situé à l'angle nord-ouest, dessert l'espace de livraison, la salle, l'arrière-scène, un espace de stockage à l'étage et le sous-sol. Il est doublé par un escalier situé à l'opposé, côté sud.

Au sous-sol, sont aménagés : le foyer des artistes et, au-dessous de la scène et de l'arrière-scène, le stockage des gradins, les locaux pour artistes, la restauration.

Accessible depuis la salle par une large porte à gauche de la scène, un second foyer permet au public de sortir et parvenir au Jardin du Rivage par l'intermédiaire d'une longue "pergola". Cette construction constitue un dispositif transitionnel entre le Château de l'Aile, à caractère privé, d'une part, et le jardin public d'autre part. De surcroît, cette pergola abrite une banquette et des gradins qui, développés sur toute la longueur, répondent, telles que des loges, à une scène de plein air disposée dans l'axe du Château. Cette scène est conçue sous forme d'un parallépipède qui s'ouvre par deux portes rabattables opposées, sous forme de tréteaux. L'implantation de la pergola et de la scène constituant deux gestes architecturaux croisés pertinents relatifs au Château, à savoir un geste d'articulation et un geste de relation spatiale et axiale, dont le jury apprécie le principe, mais dont la réalisation, telle qu'elle est proposée, se heurte à la servitude de non-bâtir de la zone dans laquelle ces constructions sont situées. Leur poids architectural devrait évoluer vers une réduction à des ouvrages plus minimalistes, plus proches d'aménagements extérieurs que de véritables constructions. La dénivellation de la pergola et du jardin du Château devrait être réduite.

La relation spatiale de la pergola et du balcon du pavillon CGN, lui-même accosté au débarcadère, rend cette composition convaincante. Se renforçant de manière subtile par leur jumelage, la pergola et la ruelle forment un ensemble qui se prolonge vers le rivage par un gradin rampant.

L'aménagement du parc opte pour l'ouverture vers le lac, en renonçant à une reconstitution historique tout en préservant les arbres majeurs.

La démolition de l'actuel théâtre de verdure pourrait être compensée par une ré-arborisation plus soutenue. Les abords du jardin, au droit de la rue de la Madeleine et de l'espace Louis-Meyer, sont traités de manière délicate.

L'aménagement du rivage en gradins élargis, entre la fin du quai Maria-Belgia et le pavillon CGN, amplifie le rapport entre le jardin et le lac. La matérialisation en bois devrait sans doute évoluer vers une construction minérale plus résistante aux contraintes des vagues.

Les qualités de ce projet l'inscrivent dans la perspective d'un développement durable. Son coût de construction, tel qu'estimé par l'économiste, se situe dans la moyenne.

En conclusion, gilles & jacques constitue une proposition architecturale forte et délicate qui offre un potentiel d'évolution prometteur, sous réserve de certains ajustements. Il s'agirait notamment, pour la Salle del Castillo, de trouver à y loger une 3<sup>ème</sup> salle de société manquante, d'opter pour des gradins escamotables plutôt que démontables, de trouver un dispositif de fermeture et de prolongement de la scène plus fonctionnel ; pour le réaménagement du Jardin du Rivage, il s'agirait de ramener à de plus justes proportions la pergola et la scène extérieure afin de les rendre compatibles avec la servitude de non-bâtir. Le coût de construction estimé devrait pouvoir être maintenu.





**Le grand hall**  
 Le grand hall sera constitué de deux volumes. Au rez-de-chaussée, un grand hall sera constitué de deux volumes. Le premier d'entre eux sera dédié à la réception et à la vente des billets. Le second sera dédié à la vente des billets. Le grand hall sera constitué de deux volumes. Le premier d'entre eux sera dédié à la réception et à la vente des billets. Le second sera dédié à la vente des billets.

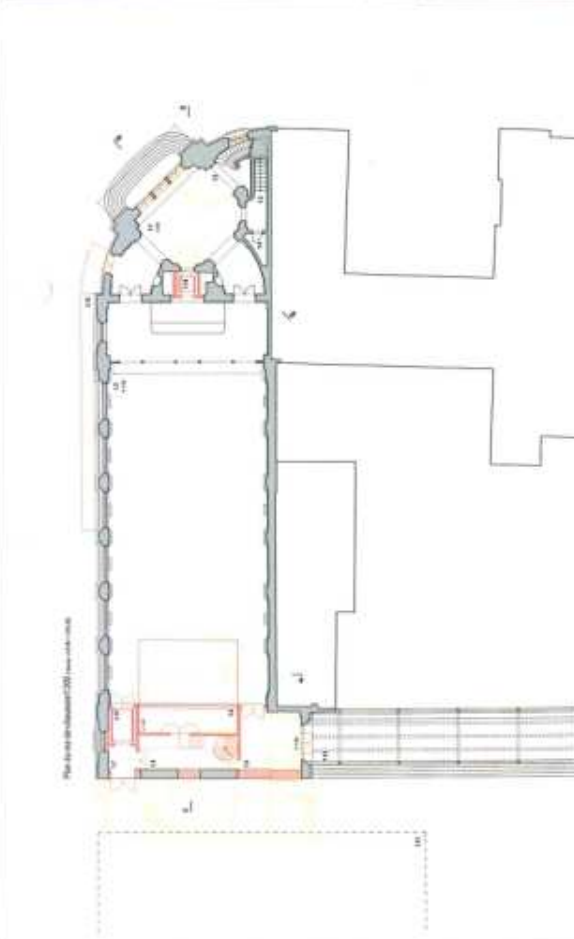
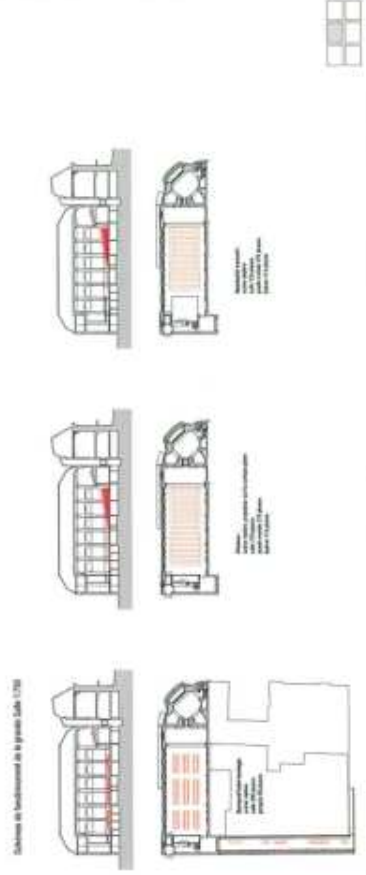
**Administration**  
 La partie de la salle d'attente sera constituée de deux volumes. Le premier d'entre eux sera dédié à la réception et à la vente des billets. Le second sera dédié à la vente des billets.

**La Terrasse del Castillo**  
 La terrasse del Castillo sera constituée de deux volumes. Le premier d'entre eux sera dédié à la réception et à la vente des billets. Le second sera dédié à la vente des billets.

**Le grand hall**  
 Le grand hall sera constitué de deux volumes. Le premier d'entre eux sera dédié à la réception et à la vente des billets. Le second sera dédié à la vente des billets.

**Administration**  
 La partie de la salle d'attente sera constituée de deux volumes. Le premier d'entre eux sera dédié à la réception et à la vente des billets. Le second sera dédié à la vente des billets.

**La Terrasse del Castillo**  
 La terrasse del Castillo sera constituée de deux volumes. Le premier d'entre eux sera dédié à la réception et à la vente des billets. Le second sera dédié à la vente des billets.





Chambre de musique

Les espaces musicaux sont envisagés en concert hall, à l'ouest, au regard des interventions, les deux théâtres de la ville de Vevey. Le projet de la salle de concert est conçu en concert hall, à l'ouest, au regard des interventions, les deux théâtres de la ville de Vevey.

Chambre d'attente

Chambre d'attente et accompagnement vocal. Le développement de cette pièce est particulièrement complexe. Elle est conçue en concert hall, à l'ouest, au regard des interventions, les deux théâtres de la ville de Vevey. Le projet de la salle de concert est conçu en concert hall, à l'ouest, au regard des interventions, les deux théâtres de la ville de Vevey.

Chambre d'attente. Le projet de la chambre d'attente est conçu en concert hall, à l'ouest, au regard des interventions, les deux théâtres de la ville de Vevey. Le projet de la salle de concert est conçu en concert hall, à l'ouest, au regard des interventions, les deux théâtres de la ville de Vevey.

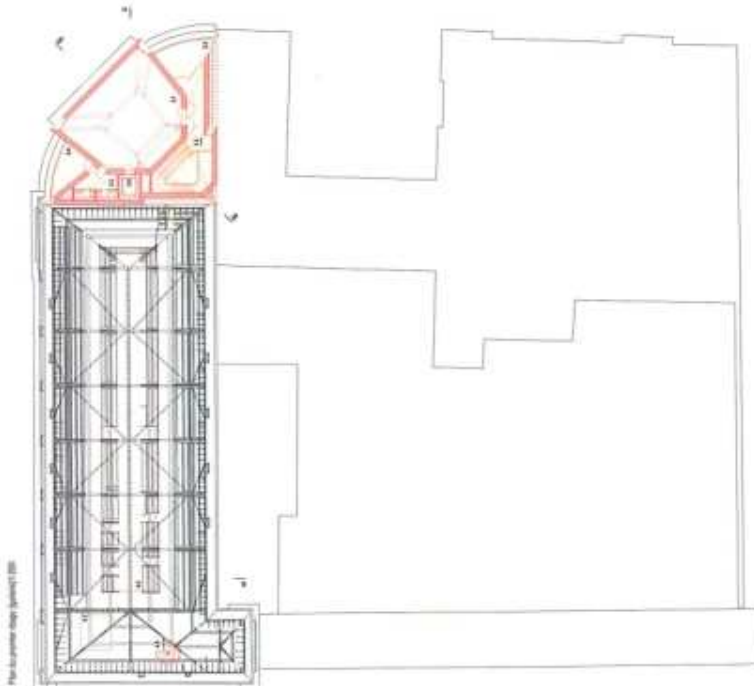


Figure de salle de spectacle

La figure de salle de spectacle est conçue en concert hall, à l'ouest, au regard des interventions, les deux théâtres de la ville de Vevey. Le projet de la salle de concert est conçu en concert hall, à l'ouest, au regard des interventions, les deux théâtres de la ville de Vevey.

Conditionnement ventilation publique. Les différents espaces de la salle de spectacle sont conçus en concert hall, à l'ouest, au regard des interventions, les deux théâtres de la ville de Vevey. Le projet de la salle de concert est conçu en concert hall, à l'ouest, au regard des interventions, les deux théâtres de la ville de Vevey.

Les différents espaces de la salle de spectacle sont conçus en concert hall, à l'ouest, au regard des interventions, les deux théâtres de la ville de Vevey. Le projet de la salle de concert est conçu en concert hall, à l'ouest, au regard des interventions, les deux théâtres de la ville de Vevey.



- 1.1 Bois clair
- 1.2 Bois foncé
- 1.3 Béton
- 1.4 Carrelage
- 1.5 Plâtre
- 1.6 Plâtre
- 1.7 Plâtre
- 1.8 Plâtre
- 1.9 Plâtre
- 1.10 Plâtre
- 1.11 Plâtre
- 1.12 Plâtre
- 1.13 Plâtre
- 1.14 Plâtre
- 1.15 Plâtre
- 1.16 Plâtre
- 1.17 Plâtre
- 1.18 Plâtre
- 1.19 Plâtre
- 1.20 Plâtre



- 2.1 Bois clair
- 2.2 Bois foncé
- 2.3 Béton
- 2.4 Carrelage
- 2.5 Plâtre
- 2.6 Plâtre
- 2.7 Plâtre
- 2.8 Plâtre
- 2.9 Plâtre
- 2.10 Plâtre
- 2.11 Plâtre
- 2.12 Plâtre
- 2.13 Plâtre
- 2.14 Plâtre
- 2.15 Plâtre
- 2.16 Plâtre
- 2.17 Plâtre
- 2.18 Plâtre
- 2.19 Plâtre
- 2.20 Plâtre







